

79' ENOÛT

Le magazine municipal de Champagne



Numéro 22- été 2017

Cahier pratique, travaux, vie de la commune,
Associations, pêle-mêle, photos.

Photo de la couverture : Jean-Paul Renoux

Mairie

Ouverture : du lundi au vendredi 9h à 12h
 Tél : 05 46 97 02 61
 Fax : 05 46 97 17 18
 Courriel : mairie@champagne17.fr

Bibliothèque

Ouverture : les mardi et jeudi de 16h à 19h

Garderie périscolaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
 Ouverture : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h
 Le mercredi
 Ouverture : de 7h30 à 8h30

Soins et urgences médicales

Deux numéros sont à votre disposition :

► **Le 05 46 27 55 20** en cas de besoin de soins, un médecin vous indiquera la conduite à tenir (ce numéro fonctionne la nuit, le week-end et les jours fériés).

► **Le 15 est limité aux urgences.**

Merci de respecter ces consignes pour une meilleure gestion des urgences.

- . GENDARMERIE 17
- . POMPIERS 18 ou 112
- . MAISON MEDICALE PONT L'ABBÉ D'ARNOULT ...05 46 97 01 64
- . EDF
 - Infos clients particuliers 0810 17 6000
 - Conseiller solidarité 05 46 52 10 89
 - Tarif première nécessité 0800 333 123
 - Dépannage 09 72 67 50 17
- . ALLO SERVICE PUBLIC 3939

Assistances maternelles

- . Elvira DAUNAS - 33 avenue René Caillé05 46 97 10 92
- . Véronique DOURSOUT - 3 chemin sportif05 46 91 93 66
ou 06 33 34 20 75

Location du restaurant scolaire

La salle est disponible à la location aux tarifs suivants :

Pour les habitants de la commune

- . Vin d'honneur 30,50 €
- . Journée sans chauffage 76,00 €
- . Journée avec chauffage 92,00 €
- . Deux jours sans chauffage 120,00 €
- . Deux jours avec chauffage 150,00 €

Tarifs forfaitaires pour prêt de matériel (tables, tréteaux, chaises, bancs)

- . Forfait pour le prêt de matériel sans transport par les employés .. 15 €
- . Forfait pour le prêt de matériel avec transport par les employés.. 50 €

Pour les tarifs appliqués aux non résidents de la commune, contacter le secrétariat de la Mairie.

Une facture sera établie par le secrétariat pour permettre le paiement des sommes dues.

Sommaire

- Infos pratiques 2
- Urgences 2
- Assistantes maternelles 2
- Location restaurant scolaire 2
- Le mot du Maire 3
- Le budget communal 4
- Les travaux et les infos pratiques 5
- Les transports 7
- Animations et loisirs 8
- Les animations à venir 11
- Le pêle-mêle 12
- Les associations 14
- L'histoire de Champagne 16
- Les cahiers pratiques 22
- La bibliothèque 23

Restons vigilants...

...pour nous et pour nos voisins.

En cette période de vacances des gens peu scrupuleux visitent les maisons et repartent rarement les mains vides...

Ne laissez pas vos portes ou vos fenêtres ouvertes, même avec les volets « en tuile »...

Si vous êtes témoin d'une infraction, **n'intervenez pas vous-même**, appelez le **17** ou la gendarmerie de St Agnant au **05 46 83 30 04**



l'ÉNET

Complément au bulletin municipal annuel de Champagne
N°22 - Été 2017

Directeur de la publication : Roland CLOCHARD
Comité de rédaction : Geneviève COGNÉ,
Nathalie GRIVEAU, Monique MOLLARD et Jean-Paul RENOUX.

Tirage à 400 exemplaires

ESTUAIRE IMPRESSION
11 RUE DE LA ROCHE
17780 ST NAZAIRE SUR CHARENTE



Le mot du Maire

Nous arrivons à mi-parcours de notre mandature. Un certain nombre de sujets peuvent être évoqués pour effectuer un bilan.

En trois ans, beaucoup de souvenirs et de sentiments se mêlent quand on revient sur cette première partie de mandat. L'enthousiasme, la volonté, les certitudes, les tâtonnements, les doutes, les erreurs parfois... Mais le terme qui convient je crois le mieux, c'est la passion. La passion de notre équipe pour notre commune et sans distinction d'étiquettes politiques.

Parmi les événements heureux, je pense à l'émotion de nos mariés qui se sont dit oui et à tous nos futurs époux de 2017 (7 mariages à célébrer en 2017), je félicite aussi les jeunes parents pour la naissance de leur(s) enfant(s).

C'est aussi le plaisir que nous avons eu à partager ensemble les soirées de Nuits Romanes et de Cigogne en fête.

Enfin, c'est la satisfaction de sentir à nouveau l'odeur du pain dans notre boulangerie, de voir les travaux de l'école achevés et de réfléchir aux nouveaux projets.

Nous espérons que la conjoncture s'améliore afin de nous donner de l'optimisme permettant de nous projeter vers l'avenir avec sérénité et envie de réussir.

Maintenant, je vais encore vous parler de la vitesse... La sécurité routière est « la grande cause 2017 » pour le Préfet de la Charente-Maritime. Depuis plusieurs mois, les gendarmes équipés de leurs jumelles sont davantage présents dans le bourg. Il m'ont confié avoir

relevé des vitesses records et bien sûr verbalisé les conducteurs. Leur présence régulière commence à se savoir. Ce n'est pas terminé, je leur ai demandé de continuer à venir sans prévenir, même si ce n'est que pour quelques minutes... La brigade de Marennes intervient aussi de temps en temps. De plus ils sont équipés de la fameuse voiture qui flashe en roulant... Pour mémoire, la vitesse est limitée à 50 km/h aux 2 entrées du bourg et à 30 km/h entre l'écluse et, cinquante mètres après la rue du Pas d'Arnaise. Ceux qui se demandent pourquoi nous avons mis en place cette limitation peuvent essayer de sortir, avec leur véhicule, d'une des rues ou impasses donnant sur l'avenue René Caillé (ex : Impasse des Tilleuls)...

Une opération de communication ludique est prévue dans le bourg d'ici quelques mois .

Sur le même sujet, la traversée de Razour pose le même problème. Ici, la vitesse est limitée à 50 km/h. Les riverains se plaignent régulièrement en Mairie du comportement des chauffards qui traversent joyeusement à des vitesses avoisinant les 90 - 100 Km/h... Des enfants vivent à Razour !!!

Voilà c'était mon traditionnel coup de gueule sur la vitesse en agglomération !

Concernant les dépôts d'ordures dans la nature, si vous en êtes témoin, n'intervenez-pas ! Mais si vous pouvez relever le N° du véhicule voire prendre une photo et nous les communiquer, la gendarmerie s'occupera du reste...

Je vous donne rendez-vous le 25 août pour le spectacle offert par la commune « Champagne en fête ». La soirée commencera par un concert de rock en plein air qui sera suivi d'un spectacle de feu remarquable (voir page 11).

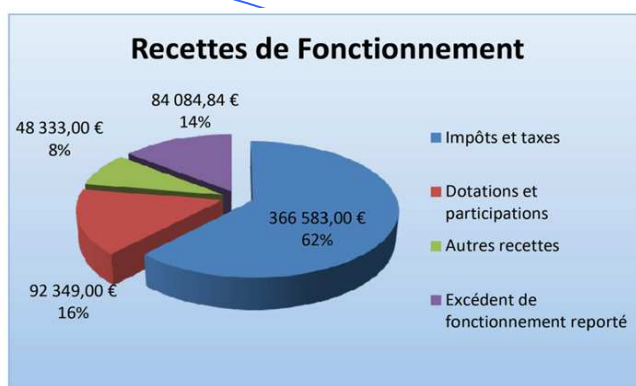
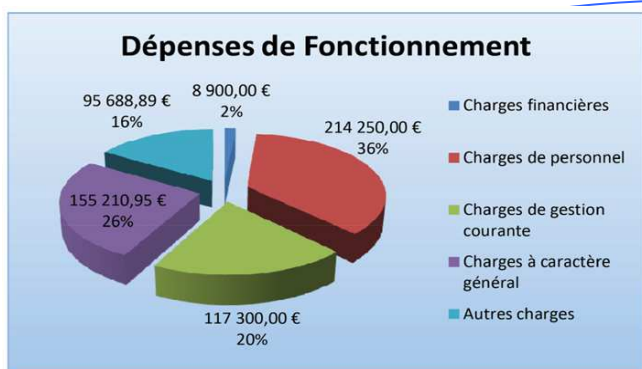
Puisque nous arrivons aux portes des congés d'été, je voulais vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Roland CLOCHARD

Le vote du budget communal définit la feuille de route des actions menées par la municipalité de Champagne. Si l'exercice budgétaire 2017 permet de poursuivre la recherche d'économie et le maintien des investissements pour le cadre de vie des Champagnais, il est contraint par la poursuite du désengagement de l'Etat au travers la diminution des dotations aux Collectivités Territoriales. **Malgré ce contexte, le budget communal, voté au Conseil municipal du 11 Avril 2017, permet de préserver la santé financière de la commune sans augmenter la pression fiscale.** Le budget 2017 s'équilibre à hauteur de 949 648 € dont 358 298 € pour l'investissement et 591 350 € pour le fonctionnement.

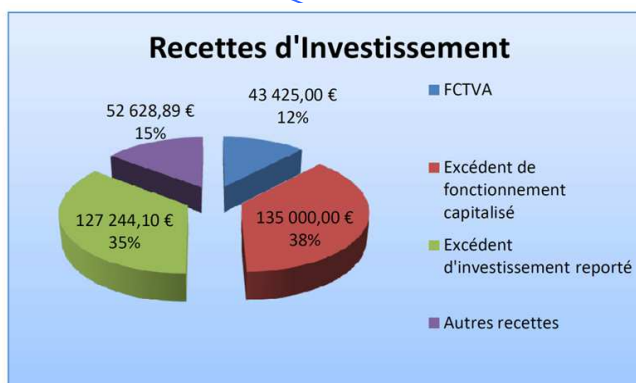
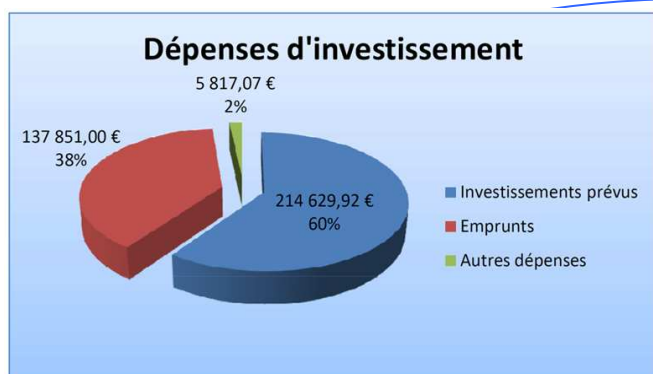
► Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, subventions aux associations...). Cette section du budget regroupe également toutes les recettes que la collectivité peut percevoir (prestations de services, loyers, dotations de l'Etat, impôts et taxes...).



► Section d'investissement

Le budget primitif 2017 affiche une enveloppe de 358 298 € au titre du financement des dépenses d'investissement dont 220 447 € sont consacrés aux projets et 137 851 € au remboursement de capital d'emprunt.



► Programme d'investissement

Investissement	Montants	Travaux envisagés
Matériel informatique	3 078,07 €	Renouvellement des ordinateurs du secrétariat
Constructions	21 525,38 €	Toilettes publiques
Equipement Cimetière	20 210,00 €	Columbarium + Entrée cimetière
Voirie	143 701,65 €	Voirie + Provision traverse

► Taux d'imposition

Lors du vote du budget, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts directs pour la 3^e année consécutive.

► Les travaux réalisés au 1^{er} semestre 2017

► Du 13 au 17 février, nous avons le tractopelle de la CARO à notre disposition. Nous avons effectué le curage des fossés de la Route des petits Ajots et des travaux préparatoire au gravillonnage (bicouche) sur les triangles des carrefours : Route de Bellevue / Pinier des Ajots ; Route de Carrières / Pinier de Chieloup ; Route du Pas d'Arnaise / Chieloup ainsi que l'impasse de la Rue du Pas d'Arnaise.



Fossé de la route des petits Ajots.

Ces travaux ont été réalisés par les agents techniques de Champagne. Ils consistaient à scarifier les triangles enherbés par l'ajout de calcaire compacté.

► Le 3 mai 2017, réalisation du bicouche sur les triangles et l'impasse préparés en février avec le nouveau camion de la CARO équipé du point à temps automatique.



Bicouche sur les triangles préparés en février.

Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. Lors d'une réparation de chaussée au « point-à-temps », l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité.

► Le 9 juin, une journée complète a été consacrée au dérasement d'accotement d'environ 7 km de route communale dans le secteur nord. Ces dérasements permettent de faciliter



Dérasement des accotements.

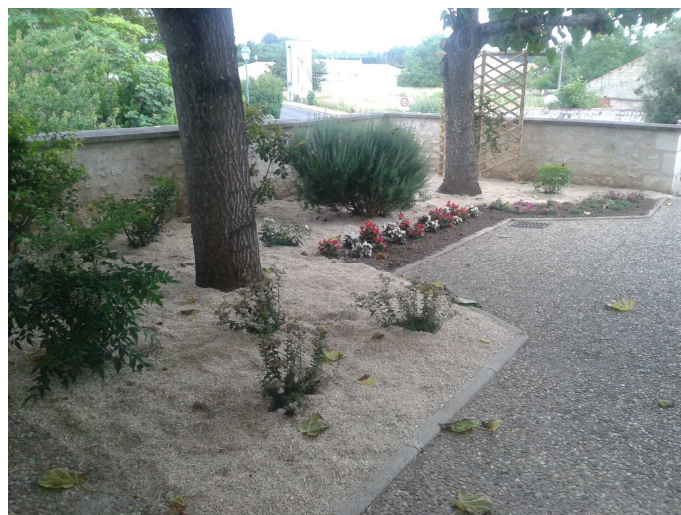


L'entreprise de dérasement et les agriculteurs riverains à l'œuvre.

l'évacuation de l'eau en bordure de chaussée évitant leur dégradation trop rapide. Prochainement un revêtement complet type « bicouche » (gravier gros et fin + liant) sera apposé sur cette chaussée par le syndicat de la voirie.

► Au printemps, le réaménagement du massif de la mairie côté rue des écoles.

Le parterre est réaménagé avec principalement des plantes vivaces autour desquelles est posé un paillage de chanvre. L'objectif est bien sûr d'embellir cet espace mais également de baisser le temps d'entretien et d'économiser l'eau. Un treillis en bois est installé pour permettre au chèvrefeuille de se développer en hauteur.



Réaménagement du massif à l'arrière de la mairie.

► Tout au long de l'année, le désherbage de la voirie et de ses abords est un travail fastidieux réalisé par les agents communaux et encore plus depuis le 1^{er} janvier 2017. En effet, il est interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires (entre autres le glyphosate, ex. ROUNDUP).

Appel à la population

Pour épargner la santé des agents communaux et leur dégager plus de temps pour d'autres tâches sur toute la commune, une aide de chacun dans la mesure de ses possibilités, serait très appréciée pour l'entretien des abords de votre habitation et bâtiments annexes. La commune ne dispose que d'un agent à temps plein et d'un autre à 70% (sous contrat solidarité). En effet, les tâches qui leur sont confiées sont nombreuses et l'on s'aperçoit qu'il est difficile de faire face à tous les travaux. Le budget communal ne nous permet pas d'embaucher, c'est pourquoi nous lançons cet appel à chacun. Ce qui sera fait ne sera plus à faire. Nous vous en remercions par avance.

► Le camion du cœur à Champagne

La campagne d'été se poursuit aux restos du cœur. Le camion itinérant vous accueille pendant toute cette période devant la mairie de Champagne deux fois par mois le mardi de 11h30 à 12h30.

Des bénévoles viennent à votre rencontre lors de la distribution pour vous aider, vous écouter voire vous orienter vers des professionnels si nécessaire.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, nous vous invitons à passer nous voir lors de nos visites pour étudier ensemble votre situation. Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 06 08 93 70 19 (laissez un message et un numéro de téléphone à rappeler si besoin).

Vous qui lisez ces quelques lignes n'hésitez surtout pas à venir nous voir si vous êtes en difficulté et dans le cas contraire si vous connaissez des familles ou des personnes seules dans le besoin, orientez-les vers nous.

Nos campagnes ont également besoin d'être soutenues, il est inutile de le cacher, partagez avec nous ce message d'espoir.

Nous remercions une nouvelle fois monsieur le maire et son conseil municipal pour leur grande disponibilité et leur écoute ainsi que pour la mise à disposition de locaux de la mairie au profit de notre association.

Vous pouvez aussi apporter votre aide en tant que bénévole, pour tous renseignements, contactez-nous au numéro ci-dessus.



Les responsables du Camion du Cœur

► Lifting de l'église.



L'église Saint André de Champagne est le monument majeur et majestueux de notre commune. Son entretien revient à la municipalité. Tout le monde peut remarquer, des giroflées sur les corniches, des lierres sur les murs voire des plantes qui poussent sur le toit.

De plus, la dernière tempête a emporté plusieurs tuiles du clocher.

Prochainement une entreprise spécialisée dans ce genre d'intervention effectuera un nettoyage des façades en enlevant les lierres et les plantes, en recalant les tuiles déplacées et en remplaçant les manquantes.

Cette intervention durera environ une semaine. Pendant ce laps de temps, la place sera interdite au public et au stationnement.

Nous reviendrons sur ces travaux et leur résultat dans l'Enet de décembre.



► Toujours des incivilités.



No comment ! A vous de juger !



Pour lesamnésiques, la déchèterie est située sur la D 18 (route entre Champagne et St Fort) !!!

► Du nouveau pour les transports.

► Le transport vers le collège de St Agnant et les lycées de Rochefort.

Jusqu'à sous la responsabilité du département, le transport scolaire est passé sous celle de la région qui a délégué cette compétence aux communautés d'agglomération. Après un appel d'offres, la CARO a retenu la société Transdev pour assurer les transports sur la communauté. A compter de la rentrée scolaire 2017, les enfants seront désormais pris en charge par le réseau de transport urbain R'bus.

Parmi la gamme d'abonnements proposés, « l'abonnement moins de 26 ans » permettra à l'enfant de voyager à volonté sur l'ensemble du réseau de transport urbain R'bus avec une tarification modulée en fonction du quotient familial CAF ou MSA. Une réduction forfaitaire est appliquée à partir du deuxième abonnement du même foyer. **Cette formule est valable à compter de sa première validation et pendant une durée de 365 jours.**

Si vous êtes concerné par ce service, la démarche administrative est simple, il vous suffit de vous présenter début juillet à la boutique R'bus, 41 AVENUE WILSON à ROCHEFORT.

Contactez auparavant la boutique R'bus au **05 46 99 22 66** pour connaître la liste des pièces à fournir pour l'inscription.

Une question sur les abonnements ou sur les lignes R'bus, n'hésitez pas à consulter le site :

www.rbus-transport.com

Concernant les arrêts de bus sur la commune de Champagne, il en existe 2 : un à la **Mairie** et l'autre au **Pas d'Arnaise**. Il y aura 1 seul horaire pour la ligne desservant le collège de St Agnant et plusieurs possibles pour le lycée, selon le début ou la fin des cours. Un autre arrêt proche de Champagne est situé au carrefour de St Fort sur la commune de St Jean d'Angle.

Nota : Ces lignes de bus, pourront aussi prendre des voyageurs autres que les scolaires. Il vous suffira d'attendre le bus à l'heure choisie et de payer votre titre au chauffeur.

Horaires concernant Champagne (en jaune, les Lycées et en vert le Collège + les Lycées)

Pour simplifier le tableau ci-dessous, des arrêts existants n'y apparaissent pas, car non structurant pour les Champagnais.

Aller	LMmJV	LMmJV	Retour	LM JV	LM JV	LM JV	LM JV	LM JV	LM JV	LM JV	LM JV	mercr.	mercr.	mercr.	mercr.
St Jean d'Angle - St Fort	07:07	08:04	Roch. - Merleau Grimaux Gare Rout.	16:20			17:20		18:10			12:10		13:10	
Champagne - Mairie	07:10	08:07	Rochefort - Gare SNCF		16:25		17:25		18:15			12:15		13:15	
Champagne - Le pas d'Arnaise	07:15	08:12	Rochefort - Denfert Rochereau		16:27		17:27		18:17			12:17		13:17	
St Agnant - Collège Jean Monnet		08:20	Rochefort - Roy Bry			16:20	17:30	17:30	18:20	18:20		12:10	13:20	13:20	
Rochefort - La Fayette Collège	07:32	08:42	Rochefort - Av des Déportés		16:28	16:22	17:32	17:32	18:22	18:22		12:18	12:12	13:22	13:22
Rochefort - Av des Déportés	07:33	08:43	Rochefort - La Fayette Collège			16:25	17:35	17:35	18:25	18:25		12:15	13:25	13:25	
Rochefort - Roy Bry	07:34	08:44	St Agnant - Collège Jean Monnet	16:50	16:50	16:50						12:35	12:35		
Rochefort - Denfert Rochereau	07:36	08:46	Champagne - Le pas d'Arnaise			16:56		18:04		18:54			12:41		13:39
Rochefort - Gare SNCF	07:41	08:49	Champagne - Mairie			17:00		18:08		18:58			12:45		13:43
Roch. - Merleau Grimaux Gare Rout.	07:45	08:53	St Jean d'Angle - St Fort			17:08		18:16		19:06			12:53		13:51

R'bus n'accompagne l'évolution de son réseau que d'une faible augmentation : 0,10 € pour un trajet à tarif plein et sans abonnement. **Dès septembre, les véhicules auront tous été remplacés.** Les autocars céderont presque tous leur place à des bus (véhicules dans lesquels on peut voyager debout). **Ces bus sont équipés de la Wi-Fi** et la décoration, intérieure et extérieure, subira une transformation complète d'ici le mois de janvier.

► La navette des écoles maternelle et primaire Champagne / St Jean d'angle.

Pour la navette entre les 2 écoles maternelle et primaire, là aussi ce sera le réseau R'bus qui en assurera le service. Il n'y aura pas de changement sur les cadencements : Ecole de Champagne - arrêt St Fort - école de St Jean d'Angle - arrêt St Fort - école de Champagne.

Aller	LMmJV	Retour	LM JV	mercr.
Ecole de Champagne	08:20	Ecole de St Jean d'Angle	15:35	11:35
St Jean d'Angle St Fort	08:25	St Jean d'Angle St Fort	15:42	11:42
Ecole de St Jean d'Angle	08:35	Ecole de Champagne	15:55	11:55
St Jean d'Angle St Fort	08:37	St Jean d'Angle St Fort	15:57	11:57
Ecole de Champagne	08:40	Ecole de St Jean d'Angle	16:00	12:00

► Le Transport À la Demande.

Le T.A.D. continue de pallier la faiblesse ou l'absence de desserte dans les zones les plus rurales du territoire (voir l'article de l'Enet de juillet 2016). Ses utilisateurs seront toujours pris en charge, en dehors des horaires des lignes de bus, à leur domicile et seront déposés sur un pôle de proximité en correspondance avec l'une des lignes structurantes du réseau R'bus.

Le Transport à la Demande fonctionne du lundi au samedi de 9h30 à 18h30. Réservation par téléphone à la boutique R'bus (ou sur le site R'bus) 2 heures minimum avant son déplacement.

1.50 € le trajet avec correspondance bus.

► Les Apéros d'Origine Contrôlée (AOC)

Quand une association ou des particuliers nous proposent une manifestation à Champagne... nous étudions l'offre avec attention, toute suggestion d'animation de la commune nous semblant digne d'intérêt.

Ce fut le cas lorsque nous fumes contactés par un collectif au nom étrange : **les AOC de l'égalité**, à savoir **Les Apéros d'Origine Contrôlée** !

Il s'agit d'un collectif né en 2006 à Toulouse autour du groupe Zebda, puis essaimant autour de Bordeaux deux ans plus tard, afin de promouvoir des valeurs de diversité, de vivre ensemble, d'interculturalité et de débattre de questions de société.

Ce collectif a choisi d'organiser des soirées dans différents lieux, dans une atmosphère festive, durant deux semaines chaque année, fin novembre et début décembre, et ce dans des lieux très variés, afin de toucher le public le plus vaste possible.

En ce qui nous concerne, cette manifestation désirait s'étendre à la nouvelle région Grande Aquitaine et souhaitait impliquer aussi des communes rurales. L'histoire particulière de notre commune, avec sa "drôle" d'élection municipale de 2014, avait attiré l'attention des organisateurs... et voilà qu'ils nous proposaient une soirée "clefs en mains"... nous n'avions qu'à fournir une salle !

Et voilà Champagne lancée dans une nouvelle aventure !

La première partie de la soirée du **25 novembre 2016** fut consacrée à l'histoire atypique de l'Association **La Bigaille** chez nos voisins de Marennes, présentée par une de ses six co-présidents, Catherine.



Mickaël VALLET, Maire de Marennes et Catherine DUC

Tout est parti d'une constatation de six copains, sortant un soir du cinéma : que faire à Marennes après avoir vu un film et qu'on a envie de finir la soirée ensemble à discuter plutôt que de rentrer chacun chez soi ?

Et les voilà qui se lancent dans une expérience inédite, un peu folle, mais sacrément motivante : redonner vie à l'ancienne caserne de pompiers en la transformant en bar associatif-salle de spectacles (essentiellement de Musiques Actuelles) pour tous âges, grâce à la

constitution d'une association au fonctionnement original. La Bigaille rassemble maintenant environ 4 500 adhérents autour d'une cinquantaine de bénévoles et de tous âges (de 18 à 77 ans !) qui font tout : du ménage à la mise en place de la salle ou la tenue du bar, l'établissement du programme en compagnie des adhérents, etc. Elle propose des activités trois week-ends par mois et rassemble en moyenne 45 participants par soirée, venus pour moitié du bassin de Marennes et pour autre moitié de l'île d'Oléron.

Dans les faits, la caserne a été entièrement rénovée grâce à une subvention de la Mairie et grâce aux bénévoles qui se lancèrent dans un chantier participatif et écologique (paille et boue). Les locaux sont prêtés à La Bigaille. Le Maire de Marennes, Mickaël Vallet, présent à notre soirée, précisa qu'il s'agissait pour sa commune d'une bonne opération : quel que soit l'avenir de La Bigaille (qu'il souhaite le plus long possible, bien sûr), les locaux de l'ancienne caserne de pompiers sont désormais sauvés et prêts à accueillir de nouvelles activités. La renommée de La Bigaille dépasse maintenant largement la ville de Marennes et... détail non négligeable, le voisinage de la salle n'a jamais émis la moindre plainte !

La deuxième partie de la soirée fut consacrée à l'histoire de l'élection de l'actuelle équipe municipale que retraça rapidement Roland Clochard, notre Maire. Vous la connaissez autant que nous !

Puis vint le tour de **Fernand Karagiannis**, venu de la désormais célèbre commune de **Saillans** dans la Drôme qui attire les regards du monde entier depuis les élections municipales de 2014 grâce à sa **liste collégiale** et son **projet innovateur de gestion participative** de la commune.

Saillans est une commune d'environ 1 250 habitants permanents, située aux portes du Diois (entre Crest et Die), au pied du Vercors, au bord de la rivière Drôme.

L'initiative est née autour d'un collectif de 45 habitants qui s'opposaient au projet d'installation d'une supérette qui, selon eux, allait mettre en péril les commerces et le marché du centre du village.

Puis ils en vinrent à réfléchir et élaborer une charte citoyenne afin de mettre en place un « *projet citoyen, co-construit, très ouvert* » afin de « *changer la pratique communale, remettre la mairie à la disposition des habitants.* » Ils proposèrent alors à tous de travailler à un projet : comment impliquer les habitants à toutes les décisions de la commune. Tout naturellement, une liste fut constituée, elle fut en grande partie élue. Restait à mettre sur pied une toute nouvelle façon de fonctionner dans la commune.



Le conseil municipal, composé des élus (c'est l'aspect du dispositif encadré par la loi), officialise les décisions. Il fonctionne en binômes, y compris le maire avec la première adjointe, pour éviter les prises de pouvoir, même involontaires. Chaque élu référent partage avec un ou plusieurs autres une compétence (travaux-sécurité, social, enfance-jeunesse, association-sports-loisirs-culture, économie, environnement-énergie-mobilité, finances-budget, transparence-information). L'ensemble de l'équipe fonctionne de façon collégiale, avec un échange d'informations et des décisions prises en commun.

Le comité de pilotage est composé de tous les élus et du public. Il se tient deux fois par mois et constitue l'instance principale de travail et de décision. Tous les habitants peuvent y participer et intervenir.

Les habitants sont également impliqués, avec les élus référents, dans les commissions participatives thématiques, qui correspondent aux sept principales compétences de la municipalité. Ces commissions « visent une réflexion générale, la définition des grandes orientations et l'émergence et la priorisation des actions concrètes à mettre en œuvre. »

Les GAP (Groupes d'Action Projet), composés eux aussi d'élus référents et d'habitants (en nombre plus réduit), travaillent sur des dossiers précis à partir de décisions concrètes définies par une commission.

Vous pensez bien qu'après le récit de cette expérience, les questions fusèrent dans la salle, d'autant plus que plus de deux ans après la mise en place de ce fonctionnement, on peut déjà avoir un peu de recul.

« Les jeunes s'impliquent-ils dans ce nouveau fonctionnement ? »

Effectivement, une partie de la population, les 15-30 ans, s'implique encore peu dans la vie de la commune. Il va donc s'agir désormais de chercher à comprendre pourquoi ils se sentent peu concernés et de trouver des moyens de les amener à s'investir eux aussi...

Un local pour les jeunes est en projet (en liaison avec le centre de loisirs), une réflexion sur la mobilité est aussi en cours...

« Ce fonctionnement serait-il possible dans une grosse ville ? »

La majorité des communes de France sont des petites communes... D'après Fernand Karagiannis, ce fonctionnement est adaptable à toute commune « si on le veut ». « La démocratie, ce n'est pas voter une fois tous les six ans ».

« Combien de personnes (sur 1 250 habitants) participent à la vie de la commune ? »

Certes, il y a moins de participants, au bout de deux ans, qu'au début. Mais environ un tiers des habitants a participé au moins une fois à une commission ou à un GAP.

Il y a un pôle actif d'environ cent personnes.

Il s'agit donc d'aller plus loin. Certaines personnes n'aiment pas participer à des réunions... Il faut donc constamment chercher comment associer les habitants.

« Y a-t'il un roulement ou les habitants actifs sont-ils toujours les mêmes ? »

Les deux !

« Quelle est la perception de l'expérience de Saillans par les communes environnantes ? »

Certes, Saillans a suscité (et suscite toujours) beaucoup de curiosité... mais il se passe aussi plein de choses dans d'autres communes !

Mais, effectivement, les élus de Saillans ont eu du mal à trouver leur place dans l'intercommunalité. Ils avaient l'impression qu'ils suscitaient des peurs et qu'ils étaient ostracisés...

Fernand Karagiannis a conclu son intervention en précisant que rien n'étant jamais acquis, les habitants actifs de Saillans ont comme principe de toujours se remettre en question... « Ce n'est pas parce que ça marche qu'on ne va pas changer » !

La soirée se poursuit par un moment festif et convivial entièrement offert par les organisateurs de l'AOC avec une prestation des rockeurs venus de Pont l'Abbé d'Arnoult et de l'île d'Oléron des **Desperate Noseriders** (nous les retrouverons en concert à Champagne le 25 août prochain !) et par un pot de l'amitié qui nous permet, en particulier, de déguster la bière produite à Pont l'Abbé, la **BOC**.

Monique MOLLARD



Desperate Noseriders

► Les animations du 1^{er} semestre 2017

Le **samedi 11 mars**, Champagne accueillait l'une des quatre conférences organisées sur le territoire de la CARO en liaison avec le *Festival des Aventuriers de Tonnay-Charente* qui, depuis plusieurs années, invite une douzaine de voyageurs le deuxième week-end du mois d'octobre. La chance de faire la connaissance de



Georges NICOLAS et de son chien-guide **Fuji** nous fut ainsi proposée. La soirée débuta par un diaporama grâce auquel Georges Nicolas nous sensibilisa aux différentes déficiences visuelles, nous expliqua, preuves à l'appui en quoi consiste l'alphabet inventé par Louis Braille, nous raconta comment sont choisis et formés les futurs chiens-guides ainsi que leur rôle dans la vie quotidienne de leurs maîtres.

Georges NICOLAS nous raconta enfin comment il avait progressivement perdu la vue (Il souffre d'une *choroïdite multifocale bilatérale* et ne perçoit qu'un peu de lumière, voit tout en gris et ne distingue plus, comme couleur, que le rouge) et fini par accepter de vivre non pas en subissant son handicap mais avec lui. Il décida alors de ne pas se résigner et de réaliser de vieux rêves, dont celui de traverser à pied l'Islande du nord au sud.

Il nous projeta ensuite le documentaire que réalisa son compagnon d'aventure, Philippe SAUVE, écrivain-voyageur-réalisateur, **Huis-clos islandais**. Chacun portant un sac-à-dos de 22 kilos, ils traversèrent donc l'Islande en autonomie (ils n'avaient que de la nourriture lyophilisée, dormaient sous la tente), parcourant chaque jour de 20 à 25 kilomètres sans rencontrer grand monde. Georges NICOLAS avait dû laisser son chien-guide à la maison, l'entrée des animaux étant interdite en Islande, sauf après une mise en quarantaine. Des champs de lave au pied du plus grand glacier d'Europe, le Vatnajökull, en passant par les désolants territoires des plateaux, Georges marchait

en butant sur chacun des cailloux jalonnant son chemin et ne distinguant du pays traversé qu'un décor en noir et blanc jusqu'au jour fatal où il se fit une

entorse. Quand son compagnon lui proposa de mettre fin à la traversée et de rentrer en France, Georges refusa catégoriquement. Hors de question de renoncer pour si peu... De retour en France, il fut plâtré quarante cinq jours...

Ce sont une rencontre et un documentaire qui rendent humbles et dont les participants repartirent émerveillés d'avoir fait la connaissance d'un homme hors du commun, surtout qu'il ne se prend vraiment pas pour un héros qui proclame que «le handicap n'est pas une fin, mais le début d'une nouvelle vie».

Le **vendredi 17 mars**, sous l'égide de la CARO, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) ainsi que de la Région, était organisée une **Balade thermographique**.

D'abord au chaud dans le restaurant scolaire, nous fûmes sensibilisés aux problèmes de déperdition d'énergie dans la plupart des bâtiments puis découvrièmes ce que l'utilisation d'une caméra à infrarouge peut révéler. Munis d'une telle caméra, nous n'eûmes plus qu'à traverser la rue et soumettre certaines maisons de la rue des Écoles au verdict implacable de cet outil perfectionné. Sans l'analyse de notre intervenant, ingénieur à l'Espace Nature de Rochefort, nous n'aurions rien vu d'autre que de beaux spectres colorés... Il nous éclaira de ses interprétations et nous prodigua de nombreux conseils.

Si vous avez raté cette soirée et si vous pensez que votre maison est une "passoire" thermique, adressez-vous à l'Espace Nature, place Colbert à Rochefort !



Cela faisait un moment que nous voulions lancer à Champagne un **Troc'plantes**... Ce fut fait le **samedi 22 avril**. Des tables furent dressées sous le préau de l'école et les participants y déposèrent qui des plants, qui des boutures, qui des graines... Le but de l'opération était, concrètement, d'échanger des plantes, mais aussi, des conseils... le tout sans sortir son porte-monnaie !

Chacun repartit satisfait avec de nouveaux ou futurs végétaux. Seule déception : seule une dizaine de personnes s'était déplacée... Allez, on remettra ça à la mi-avril 2018. Les informations distribuées dans les boîtes aux lettres de toute la commune semblant ne pas suffire, on tâchera d'intensifier le bouche à oreille...

Dans la vie on peut :

Soit être vaincu par le handicap,
soit le considérer de manière
positive et apprendre de lui.

Alors n'hésitons pas : Apprenons!

Georges NICOLAS

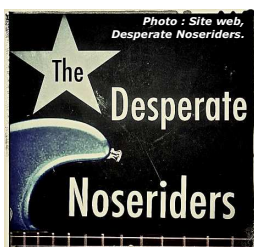
► Les animations du 2nd semestre 2017.

Dimanche 16 juillet : Courses atypiques

Le 16 juillet, se dérouleront sur le terrain communal de Champagne situé à l'angle de la Route des Carrières et le Chemin de Gâtechoux, **des courses de Tracteurs tondeuse et de Voiturettes**. Cette animation gratuite est proposée, organisée et assurée par l'association Kart Cross Champagne, de 10h00 à 18h30 avec restauration sur place.

Vendredi 25 Août : Champagne en fête

Devant le succès des « Nuits Romanes » en 2015 et de « Cigogne en fête » en 2016, la municipalité vous offre une soirée de spectacles le vendredi 25 août sur le terrain des écoles.



En 1^{ère} partie de soirée, le **groupe de Rock « Desperate Noseriders »** animera la fête et dès que la nuit sera tombée, **un spectacle de feu « Beltaine »** assuré par la **compagnie Arche en sel** se déroulera pour le plaisir de vos yeux.



Là aussi, c'est gratuit, n'hésitez pas à bloquer votre soirée et à inviter vos amis. Il y aura une restauration et une buvette sur place.

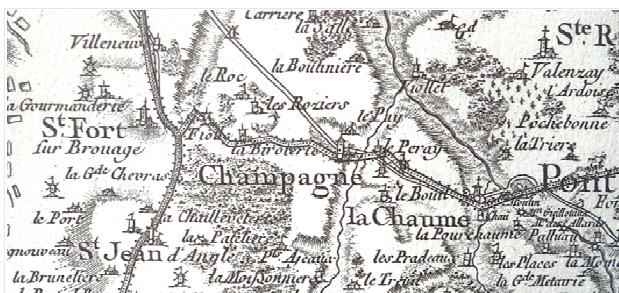
Samedi 16 et dimanche 17 septembre : Les Journées du patrimoine

A l'occasion des journées du patrimoine les, samedi **16** et dimanche **17 septembre** 2017, la commune organisera des **visites guidées et commentées** de l'église Saint-André de Champagne.



Visites gratuites, plusieurs visites dans la journée.

Samedi 23 septembre : Conférence sur l'histoire de Champagne.



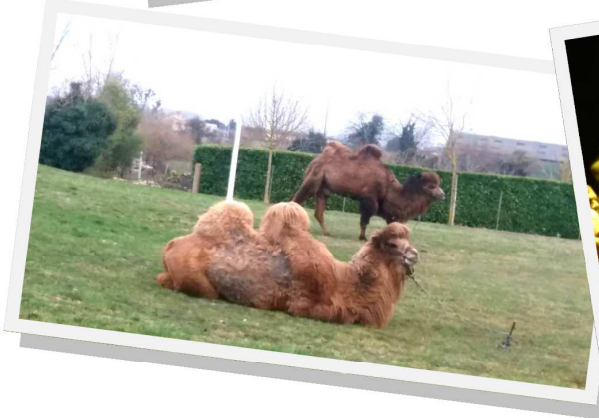
Une **histoire de Champagne** à travers ses routes et les relais de Poste.

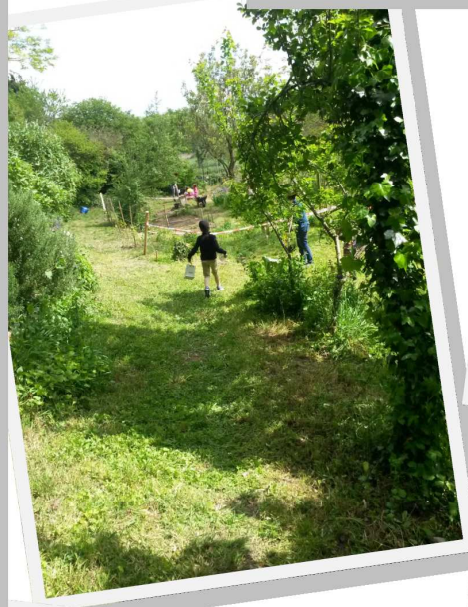
Conférence présentée à l'école de champagne par Jean-Marie Garin et Jean-Paul Renoux.

Les concours des Jardins Fleuris et des Epouvantails :

Le **Jury des Jardins Fleuris** arpente la commune en ce début juillet. La pluie s'étant largement invitée, le choix est difficile. Les lauréats de cette édition 2017, seront contactés et invités à la soirée des remises des prix. Les **Épouvantails** de la commune ont également eu la visite de notre Jury... Ils sont cette année encore plus sympathiques et originaux que l'an passé. Bravo à tous les participants, nous vous attendons pour 2018, encore plus nombreux à exercer votre créativité...

La remise des prix pour les Épouvantails s'effectuera durant la même soirée que celle de la remise des prix des Jardins Fleuris et l'accueil des nouveaux arrivants de la commune.





EN BREF DEPUIS 6 MOIS !

Les vœux de la municipalité, le cirque Piccolino, les 2 concerts de Camille et ses amis, la conférence sur le handicap visuel, la balade thermographique, le Troc'plantes, le carnaval, la semaine de la maternelle, la chasse aux œufs, les trottinettes, la participation aux fêtes René Cailié à Mauzé...

A suivre !!!

► La Gym Volontaire.

La GV Champagne vous propose des cours de gymnastique dont le contenu pour les adultes est : STEP, LIA, renforcement musculaire... **Les cours sont variés et s'adaptent à chacun.** Ils commencent toujours par des échauffements puis le contenu cité précédemment et se terminent par les étirements afin de préserver la santé et le bien-être de chacun. La bonne humeur et la convivialité sont les atouts de nos séances.

Dès la **reprise des cours le 11 septembre 2017**, afin de vous donner envie de nous rejoindre, nous vous invitons à participer à 2 séances gratuites de découverte dans une salle du groupe scolaire.

Le cours des enfants de 3 à 6 ans n'a pas été maintenu pour l'année scolaire 2016/2017 par manque de petits gymnastes. Nous espérons pouvoir le dispenser à partir du 13 septembre 2017 (2 séances gratuites aussi). Ces cours sont principalement axés sur le développement de la motricité, de l'équilibre, de la coordination et de l'autonomie des enfants.

Contact Gérald BONY au 06 67 22 36 13



► La Brocante.



Organisée par la Gymnastique Volontaire de Champagne, la traditionnelle brocante de Champagne s'est déroulée comme chaque année, **le 1^{er} dimanche de juin donc pour cette année, le 4.** Le hasard du calendrier a placé ce dimanche le week-end de Pentecôte, date de la brocante de Saint Agnant. Nous avons eu quelques inquiétudes sur la participation des exposants sur notre site, néanmoins 35 exposants ont déballé leurs étals.

La fréquentation a été d'un bon niveau, réjouissant exposants et organisateurs de l'association de gym volontaire de Champagne ainsi que tous les bénévoles. Le temps très incertain la veille est resté très agréable tout au long de cette journée. Fidèle à ses traditions, la GV Champagne proposait pour la pause méridienne son habituelle entrecôte-frites mais aussi du jambons grillés et autres collations et boissons. Rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 3 juin 2018.

Pensez à réserver votre emplacement en contactant Gérald Bony au 06 67 22 36 13.

► La Fête de la Saint Jean.

La fête de la Saint Jean a eu lieu le 17 juin 2017 et pour la 8^e année. Les 80 convives se sont installés à partir de 20 h sous nos 2 nouvelles tentes de réception. Celle-ci ne servent qu'à renforcer l'esprit festif de cette soirée, en effet le temps très sec et chaud nous permit de veiller le feu jusqu'à 2 h du matin. Le repas se composait, d'un apéritif, de melon, d'une entrecôte



ou jambon grillé sur le barbecue accompagnés de frites puis, fromage, pâtisserie et café. **La soirée fut animée par la Gym Volontaire de Pont l'Abbé d'Arnoult section country** qui nous a proposé une dizaine de danses dont certaines furent reprises du fait de l'engouement du public et des danseurs. Nous remercions la présidente et les danseurs du club de country de Pont l'Abbé d'Arnoult de leur présence chaque année.

Tandis que cette belle soirée d'été se rafraichissait, le feu tant attendu s'alluma avec des flammes de plus de 20 mètres dans le ciel étoilé. Cette année, la présidente de la G.V. Champagne était aux commandes des platines et assura avec brio l'animation musicale. Nous n'oublions pas tous les bénévoles, licenciés ou non, qui ont mis leur temps, leur entrain au service de l'association et à la réussite de la soirée.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une neuvième fête de la Saint Jean à Champagne.

► Des nouvelles de l'A.P.E. !!!

l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) Champagne-St Jean d'Angle.



Les manifestations du premier semestre

► Le Carnaval, le 18 mars à Champagne :



Petits et grands ont défilé, déguisés derrière Monsieur Carnaval (fabriqué par les enfants de la garderie) en équilibre sur sa balle (confectionnée par les enfants de la maternelle). Chacun a pu faire voler les confettis (donnés par

l'APE) de l'école jusqu'à l'église, puis ce fut le retour vers le terrain de sport pour faire brûler Monsieur Carnaval...

Et à nous le printemps !!!

Tous les enfants ont pu faire une pause dans le réfectoire où un goûter les attendait, offert par l'APE. Une fois tout ce petit monde requinqué, ce fut l'ouverture de la kermesse.



couleur de leur équipe, pendant que les 3 autres équipes participaient à 3 ateliers (chasse aux trésors, bricolage avec lequel ils sont repartis). Vous pouvez retrouver le questionnaire sur le blog de la commune. Ce fut ensuite au tour des chasseurs d'œufs de participer aux ateliers et inversement.



Chaque enfant est reparti avec les bras remplis de chocolats, et de cadeaux... et avec un grand sourire, après un après-midi récréatif et gratuit. (Manifestation ouverte uniquement aux enfants du RPI).

► Le 30 juin, jour de la fameuse Fête des Écoles à St Jean d'Angle, très attendue par tous les écoliers !!!

A 18h00, spectacle des enfants orchestré par leurs professeurs des écoles, suivi de la kermesse de l'APE, avec structure gonflable, pêches à la ligne et aux canards, chamboule tout, tir poule, course en sac à patates, enveloppes gagnantes, bar, grillades.

Le tirage de la tombola avec comme lots : 1 citronnier, 2 places (enfants et adulte) pour le Puy du Fou, entrées pour des parcs, etc...

Toutes ces manifestations permettent de soutenir les projets des écoles. Cette année l'APE a offert un lot de jeux de société à la garderie du RPI.

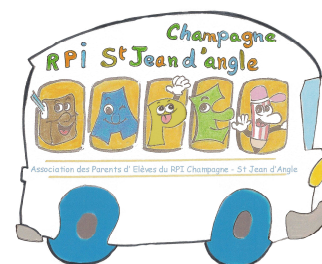
► La Chasse aux Œufs à Champagne, le lundi de Pâques, 17 avril :



Cette manifestation fut une première, dans son déroulement, et a eu lieu à Champagne, sur la place de l'église et dans le jardin du Presbytère (un grand merci à M et Mme Renoux).

63 enfants accompagnés de leurs parents étaient présents, ainsi que le soleil !!! 3 équipes devaient chercher en 45 min, 50 œufs de la

Les membres de l'A.P.E.



Nous sommes toujours ouvert à toutes aides et idées...

....et pourquoi ne pas venir parmi l'association. Bonne ambiance assurée !!!

Contacts APE : ape.champignonsdangle@hotmail.fr ou 06 11 38 13 99

Les membres de l'A.P.E. vous souhaitent un agréable été !!!

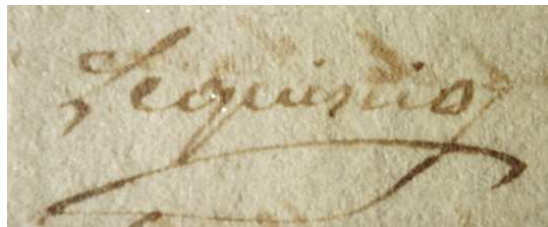
► Champagne,

Un village de Saintonge pendant la révolution (deuxième partie)

Cette deuxième partie de la vie de Champagne sous la révolution fait suite à l'épisode publié dans le précédent numéro de l'Enet. Ce récit s'appuie essentiellement sur les procès-verbaux des registres municipaux, riches de détails, ce qui évite les extrapolations trop romancées. D'ailleurs, les registres sont particulièrement complets et détaillés dans ces années 1792-1794, qui correspondent au paroxysme de la révolution. Les citations du registre sont en italiques et conservées dans l'orthographe d'origine.

Un banquet fraternel dans le Temple de la Vérité.

Le 19 janvier 1794 (12 Nivôse an 2 dans le nouveau calendrier révolutionnaire), un banquet civique réunit « *les habitants de la commune de champagne, de tous les sexes et de tous les âges dans la cidevant église, lieu des rassemblements, pour se livrer à la joie qui devait naturellement exister dans tout cœur vraiment républicain* » relève le registre des délibérations. C'est un banquet « *à la sans-culottes... commencé par le champ de l'hymne immortel des marseillais* ». Chacun « *s'est rangé sans aucune distinction autour des tables qui étaient dressées, tous les mets se sont mêlés. On a porté nombre de thoast, soit à la santé de la république, à celle de nos illustres représentants, à celle des braves sans-culottes qui ont repris Toulon et de tous les généreux deffenseurs de la république. On entendait partout des champs d'allégresse, des cris de « vive la république », « vive la montagne », « périssent les tyrants ».* Le banquet civique fini, on s'est livré à la danse dans la nuit et à tous les autres amusements qui caractérisent la joie la plus pure ». On fête donc la prise de Toulon (où s'est illustré le capitaine Bonaparte) et la marseillaise retentit dans l'église. On perçoit les changements intervenus depuis la fête de la fédération célébrée trois ans et demi plus tôt évoquée dans l'épisode précédent de ce récit. La fête semble moins spontanée, les accents républicains et la vigueur montagnarde semblent un peu forcés. En janvier 94, nous sommes au cœur de la Terreur et celle-ci a un visage, celui du Représentant en Mission à Rochefort, le sieur Lequinio. Celui-ci est chargé par la Convention nationale d'assurer toutes les réquisitions nécessaires aux armées, de faire la chasse aux « *suspecs* », de déchristianiser la région, d'assurer la propagande. Le banquet de Champagne s'inscrit dans ce contexte où « *Les citoyens doivent se rendre dans le Temple de la Vérité (ci-devant église) pour entendre des discours civiques au cours de banquets fraternels mélangeant tous les citoyens, procurant joie, faisant oublier aux hommes leurs privations et la nécessité de la misère qu'ils acceptent* » (Lettre de Lequinio à la Convention).



Signature autographe de Pierre Lequinio sur le registre municipal, représentant de la Convention nationale et véritable « dictateur » pour la région de Rochefort en 1793-94.

Quelques notables dominent la vie communale.

Progressivement, l'Histoire avec un grand H s'installe donc dans la vie paisible de notre commune et l'on va passer de l'apprentissage de la démocratie locale (avec les élections du maire et des notables communaux) à un pouvoir plus autoritaire qui nomme, exclut et réquisitionne. La direction des affaires communales va se coopter entre un petit nombre de notables locaux, en écartant les cy-devant nobles et aussi JB Lafond, ancien curé et premier maire de Champagne. Le 20 novembre 1791, Lafond est remplacé par Yvonnet au poste de maire, pour se conformer à la nouvelle Constitution. Riche marchand de Rioux, Yvonnet est propriétaire du domaine du Bouil qu'il avait acheté en 1786 pour la somme de 37 000 livres. Le Bouil avait notamment appartenu à une grande famille de la noblesse de robe bordelaise, les Verthamon, propriétaires de plusieurs biens sur Champagne. Pierre Yvonnet prendra soin de régulariser son achat le 1^{er} décembre 1792 au greffe de la commune « *pour se conformer à la loy du 25 août* ». La nomination d'Yvonnet sera confirmée le 26 décembre 1792 par un vote en bonne et due forme, qui élit aussi Pierre Desbrosses comme procureur, les deux officiers municipaux (P. Durand et P. Thomas) et les notables, dont le citoyen Lafond, « *cydevant curé de Champagne* » qui est le mieux élu avec 28 suffrages, ce qui prouve sa popularité intacte dans la paroisse. Néanmoins, Lafond sera écarté progressivement des responsabilités et, bien qu'il ait prêté serment à la constitution l'année précédente, il doit renoncer à la fonction ecclésiastique le 17 novembre 1793 (27 brumaire an 2) dans un engagement solennel. Il disparaît du « casting » municipal lors de « l'épuration » du 6 février 1794, car Lequinio a « *interdit toute charge publique aux ministres de tous les cidevant cultes* ». Mais il garde un temps la fonction de secrétaire de séance à la demande du conseil, prenant ainsi le risque de déplaire au pouvoir. Il signe alors les procès-verbaux d'un « *Lafon, greffier commis* ». Il poursuivra sa « laïcisation » en devenant propriétaire et en participant à différentes enchères.

Il remporte notamment l'adjudication au mieux offrant « *du rôle (de la collecte des impôts) de la 3^e année républicaine* » pour douze livres. Il a épousé une servante, à Champagne, et s'est fait commerçant (*Revue de la Saintonge et de l'Aunis, tome XI, 1891*). Sa trajectoire est semblable à celle de son collègue d'Echillais, Jean Barraud, autre prêtre « jureur » qui abandonne la tenue des registres paroissiaux à la création de l'Etat-civil le 26 avril 1792, et se marie en 1794 pour devenir paysan et négociant en céréales.

Pierre Desbrosses, quant à lui, a hérité de son père du logis des Petits Ajots, que celui-ci avait récupéré par son mariage avec Marie-Madelaine de Franquefort. Après plusieurs tentatives pour se faire élire maire sans succès, il finit par être désigné Agent national de Champagne sous la Terreur. Il a alors plus de pouvoir que le maire, semble-t-il, et il est particulièrement chargé des réquisitions diverses (hommes, récoltes) et de la mise en œuvre des ordres des agents nationaux du district de Marennes, des tâches de police et de justice. Il est aussi nommé commissaire au salpêtre en 1793, poste stratégique pour fournir aux armées cette matière de base pour la fabrication de la poudre à canon. Son fils sera nommé commissaire des battues au loup. Ainsi, P. Yvonnet et P. Desbrosses qui ont récupéré des logis de nobles peu avant la révolution, vont échapper aux réquisitions et même les organiser comme responsables communaux. Yvonnet succède à JB Lafond comme maire à partir de 1791. Quand Desbrosses est nommé Agent national, Yvonnet gère les affaires courantes et notamment la vente des biens des émigrés. Il finira par renoncer au poste de maire en 1801 en devenant adjoint au nouveau maire : Desbrosses justement, nommé par le Consulat ! Celui-ci sera finalement remplacé à son tour en 1809 par Fauché de la Vigerie. Le retour des nobles aux affaires se confirme avec la nomination d'Etienne le Gardeur de Tilly le 1^{er} mai 1811.

Destins des nobles, leurs propriétés deviennent biens nationaux.

S'il n'y a pas de château ou de demeure noble au centre du village de Champagne, plusieurs logis ou gentilhommières sont dispersés dans le territoire de la paroisse. Ils abritent ou abritaient en ce XVIII^e siècle, des propriétaires, qui ont été ou sont des seigneurs de Champagne. Ainsi, le Bouil était un domaine des Verthamon, seigneurs de Saint Jean d'Angle et de Saint Fort avant d'être racheté par Yvonnet. Les Desbrosses avaient acquis les Petits Ajots par mariage, on l'a vu, ainsi que le domaine de l'Abadaire. Le logis du Roc, construit à la fin du XVI^e siècle par Jean de Tizon, seigneur-prévôt de Champagne (dont les armoiries y sont encore visibles) échoit en 1770 aux Guarrigue de la Tournerie. Le Roc est adjugé en 1794 comme « Bien national » aux familles Riboteau et Beau. Le domaine de l'Eguille appartient aux de Rouveron, nobles du

Limousin qui louent les terres attenantes, le domaine de La Salle aux Gardeur de Tilly.

Habité à la fin du XVII^e siècle par Jean Leconte, baron de La Chaume, Nancras et Champagne, Président à mortier du parlement de Bordeaux, le domaine de La Salle passe aux mains de Jeanne de Montaigut qui épouse en 1760 Armand le Gardeur de Tilly, Capitaine de Vaisseau du Roi au port de Rochefort. Commandant de la frégate la Concorde en 1778, il s'est rendu célèbre en 1772 en s'emparant de la frégate anglaise Minerva au large de Saint-Domingue. Il finira vice-amiral et prit sa retraite en 1792 et fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il se partage entre son Hôtel à Rochefort (l'hôtel de Tilly flanque l'angle des rues Vermandois et Martrou, aujourd'hui rues Émile Combes et Jean-Jaurès) et son domaine de La Salle à Champagne où il possède plusieurs métairies, dont les Boutinières et les Rosiers.

Le 4 mai 1792, « *l'an quatrième de la liberté* », le maire et les officiers municipaux se sont « transportés sur les domaines des sieurs de Verthamond au lieu du bourg de champagne, et ensuite au lieu du Roc... ensuite au moulin de métayage du pas d'Arnaize, ensuite au moulin de métayage de Razour, domaine de la Tournerye » afin de mettre les biens de ces émigrés sous séquestre. L'ambiance s'aggrave le 19 mars 1793, « le nommé Lavue d'homestique du sieur de Tilly a tenu de très mauvais propos contre la constitution » en foi de quoi la municipalité « a donné ordre au capitaine de la compagnie de Champagne de prendre seize fusilliers armés pour se transporter audit lieu de la Salle pour y désarmer ledit Lavue ». Dix jours plus tard, le 29 mars, les scellés sont posés au logis de la Salle par le procureur de la commune Pierre Desbrosses. Le 22 avril 1793, sont « envoyés aux citoyens administrateurs du district le procès-verbal d'apposition des scellés au lieu de la Salle chez le sieur de Tilly, ainsy que l'estat estimatif des biens du sieur de Latournerye, ainsy que celluy du sieur Verthamond cy-devant seigneur de champagne ». Enfin, L'exécution « de la loi du 17 frimaire qui met dans la main de la nation les biens des pères et mères des émigrés » oblige les différents fermiers de de Tilly à détailler l'inventaire des biens qui leurs sont confiés, notamment François Charrier, fermier du domaine des rosiers et Jean Biteau « *laboureur au quartier de la métairie de la boutinière* ». Ce dernier déclare « avoir au moins 5 paires de bœufs : une appelé Rouzer et Aranda, la 2^{ème} Châtain et Romarin, la 3^{ème} Fringoulet et Rougeau, la 4^{ème} Etourneau et Romarin, la 5^{ème} Gobelet et Argenté, plus quatre veaux, dont deux de trois ans et deux de deux ans, plus cinq vaches et un veau de lait, soixante-quinze brebis et moutons, trente-deux cochons, deux charrettes, deux versoirs ». L'inventaire, au-delà du pittoresque des noms des bœufs, témoigne de

l'importance des biens du cy-devant de Tilly. Plus tard, le citoyen Yvonnet, maire de la commune, « *préside à la vente aux enchères des cuves et « fus vinaires » (fûts de vins) ayant appartenu au cidevant seigneur de champagne Verthamon émigré* ». L'ensemble, adjudgé pour près de 4000 livres donne aussi une idée de l'importance des chais des de Verthamon.

En vertu de ces séquestres, la moitié des produits des ventes de ces domaines doivent être reversés à la commune. Ainsi quand « *le citoyen Jean Biteau, déclare avoir vendu une paire de bœufs cent pistoles et une jeune vèle, 36 livres au citoyen Chataignier, boucher de Pont-Libre (Pont l'Abbé), ou avoir vendu au citoyen Pierre Durand de la commune de Ste Rade-gonde deux veaux de trois ans pour la somme de quatre-cent-vingt livres qui ont été comptées en présence de la municipalité par le sieur acquéreur, laquelle somme a été de suite partagée avec le susdit Biteau et la moitié restante a été déposée entre les mains du citoyen Yvonnet maire et trésorier des deniers provenant des effets vendus dans les domaines des pères et mères des émigrés* ». Autre exemple, le 8 février 1794, le citoyen Riboteau demande de l'aide pour exploiter des taillis des bois de Razour et du Pas d'Arnaise « *attendus que ces biens devenus domaines nationaux par l'émigration de Latournerie vont se mettre en vente incessamment et qu'il serait injuste qu'il ne puisse jouir du fruit de la ferme dont des quantités de fagots doivent être envoyé à Rochefort pour le service de la république* ». Ces ventes alimentent le budget communal. Le 26 mai 1795 (7 prairial), on dresse l'état des finances communales « *d'après les ordres qui sont parvenus de faire la vérification de la forme et du nombre des assignats étant dans la caisse du receveur des impositions de notre commune.*

Transportés chez lui (il s'agit du conseil municipal chez le citoyen Lafond) et exhibition faite de la caisse nous n'y avons trouvé que des assignats à effigie ou marque royale » pour un total de 1730 livres.

Le registre municipal, reflet de la vie quotidienne au cœur de la tourmente révolutionnaire.

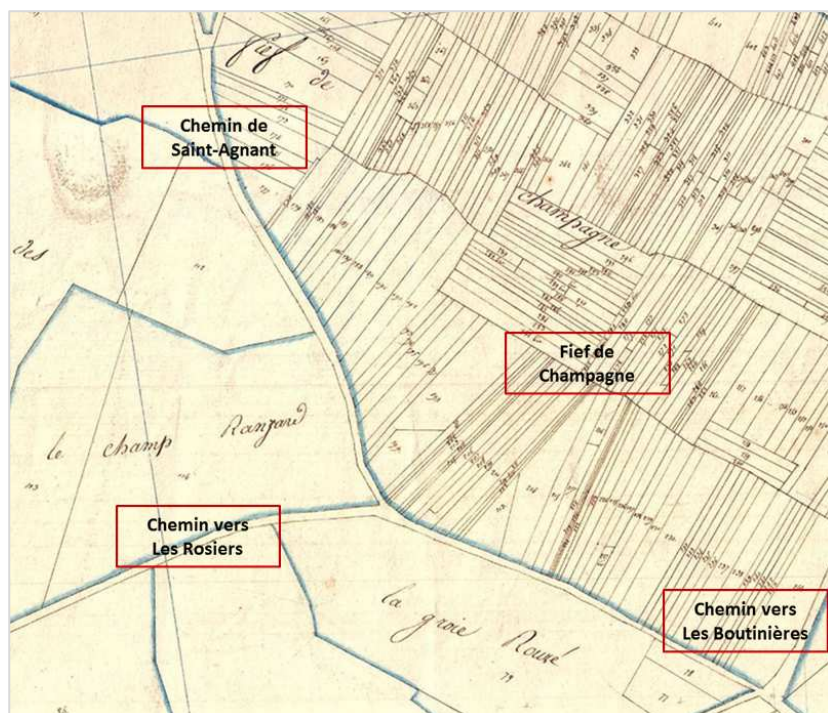
La commune vaque aux affaires courantes. Elle publie notamment les bans de vendanges (le 29 septembre pour l'année 1791) avant lesquels il est interdit de récolter, notamment dans le « Fief de Champagne », ensemble de lopins individuels dont la commune est propriétaire contre un impôt, le « droit d'agrier » payé par les locataires. Un garde du fief a été nommé le 5 septembre pour veiller au respect des bans. Il s'agit de Pierre Lariveau âgé de 21 ans et habitant au bourg, pour un salaire de « deux liards par rang de vigne ». Le garde surprend d'ailleurs « *le 22 du courant à deux heures après midy, deux paniers de raisin sortant du fief Raugard entre la main de deux domestiques du sieur Servant* ». Ce vol est puni d'une amende de 3 livres. Contre les animaux errants, la commune arrête « *qu'il serait affiché et publié au son de la caisse (du tambour) dans tout le village, qu'il était ordonné à tous les habitants de retenir leurs chiens et que s'il en était trouvé dans la vigne qu'il serait tué ou empoisonné, ce qui a été de suite ordonné au garde champêtre de faire.* »

La commune veille aussi (déjà) au respect des droits de passage sur les chemins, notamment dans les prairies communales. Le 29 avril 1792, après un litige sur un droit de passage, « *la municipallité a réglé la largeur du chemin qui conduit à la prée à quinze pieds (un peu moins de 5 mètres) y compris le pied de sollée* ». Probablement situées le long de l'Enet et de l'Arnoult, « les prés » sont ouvertes à tous pour faire paître le bétail sur les regains (les deuxièmes coupes), la première coupe étant réservée à la commune qui récupère le produit de la vente du foin. On dénonce la présence de « *quatre chevaux à vaquer dans la prée* » appartenant aux citoyens Morisson et Biteau, domestique et fermier du « cy-devant Tilly », ce qui aggrave leur cas. Le « *citoyen Catineau capitaine de la garde nationale est requis de commander quatre fusilliers pour faire conduire les susdits Morisson et Biteau dans la maison d'arrêt* » (l'ancienne sacristie). On a créé une garde nationale communale par élection, le 29 juillet 1792. Le capitaine Catineau est secondé par les lieutenants Thomas, Triou et Daunas. Finalement on passe l'éponge (après paiement d'une amende) en raison de l'urgence des fauches.

Plus « folklorique », cette dénonciation de « *la citoyen-ne Tourneur, propriétaire du Puy qui a enterré une de ses servantes dans un lieu qui lui est inconnu et sans en avoir fait la déclaration* ». « *La municipalité nomme*



Assignat de 100 livres « courant » à marque royale de 1790. La création des assignats, gagés sur la vente des Biens nationaux a permis de palier à l'effondrement des rentrées fiscales. Mais leur très rapide dévaluation (entre 1790 et 1793, l'assignat perd 60 % de sa valeur) a permis à la bourgeoisie d'accéder à la propriété à un prix largement sous-estimé. Mais elle a ruiné les épargnants et a contribué à l'inflation du coût des subsistances, notamment des farines.



Le fief de Champagne est un lieu-dit (qui porte toujours ce nom) situé à la sortie de la commune sur le chemin de Saint-Agnant (après le carrefour vers les Boutinières) et qui est laissé aux habitants du bourg pour cultiver des lopins individuels (des vignes principalement) comme le montre le petit parcellaire comparé aux parcelles environnantes (Cadastre de 1825, section B1 du Bourg).

deux commissaires pour se transporter chez la susdite citoyenne et lui demander compte de cette fille, savoir où elle l'a déposée et en dresser procès-verbal » (le 3 mars 1795).

En septembre 93, alors que vient d'arriver le représentant en mission Lequinio à Rochefort, le caractère policier du régime s'accroît brusquement. Un comité de surveillance communal est créé. Le nouveau calendrier révolutionnaire apparaît au même moment. Le 17 novembre (27 brumaire an 2), le curé Lafond doit renoncer au sacerdoce, l'église est « nationalisée et la sacristie (seul endroit fermé à clef) est transformée en prison. On fait l'inventaire du « trésor » de l'église : « un calice avec la patène en argent, un ciboire et un ostensorio à pied aussi en argent, plus dix chasubles, complittes, et deux étoles pastorales toute en soie excepté une noire très mauvaise n'y ayant que des galons en dentelle à sishème, plus une grande croix, un bénitier avec son goupillon, un encensoir et sa navete. Le tout en cuivre, plus deux aubes trois napes d'autel et autres linges de médiocre valeur, plus des candélabres en bois argenté ; deux devant d'autel en toile peinte et d'autres en soie très usé ; tous lesquels objets ont été déposés chez le citoyen Lafond, notable, attendu que la chambre commune (l'église) n'est pas clause d'une manière assez sûr ». Mieux (ou pire), Le 1^{er} janvier 1794, c'est lui, l'ancien curé, qui devra « porter incessamment

l'argenterie de l'église de champagne au trésor du district de maresnes, à charge pour lui de rapporter un récépissé où le poids sera énoncé » (noter la précision bureaucratique).

Les exigences de la Convention se multiplient : séquestration des biens d'émigrés, levées de troupes, chasse aux suspects et aux déserteurs, réquisitions pour l'armée. A la demande du pouvoir central, la municipalité livre l'inventaire « des chevaux et des fourrages, l'état des terres ensemencées, à ensemercer, les guérets, les terres en friche, bois taillis à couper ». La commune nomme des commissaires pour faire l'inventaire des animaux, le recensement des bois de coupe « resté sur pied propres à la construction et au charronage », réquisitions de céréales, des fagots, des récoltes. La commune proteste : la levée des chevaux ordonnée par la loi du 1^{er} germinal an 3 ne pourra se faire car « tous les chevaux entiers et juments qui seront jugés par les hommes de l'art comme susceptibles d'être étalons ou poulinières, ne pourront être requis pour le service des armées ». Réquisition de tous les

bouvier (conducteurs de chars avec leur paire de bœufs) pour « charger et conduire à l'oumée ou à chalon 1000 pieds cubes de bois de construction ». Le 29 Ventôse, an 2, toutes les communes doivent fournir un manœuvre, renouvelé chaque semaine et équipé d'une pelle et d'une pioche, pour la construction d'une nouvelle cale. Ces demandes sont des ordres immédiatement exécutoires. Les réquisitions pour travailler aux ateliers de Rochefort vont se succéder sur plusieurs mois. Mais la pression la plus forte est exercée par la demande d'hommes jeunes nécessitée par les besoins des armées pour les frontières et surtout la guerre de Vendée proche, les « levées en masse ». La municipalité se soumet, non sans émettre des protestations contre ces levées d'hommes qui privent l'activité agricole et artisanale de bras : dans une pétition envoyée au district, les élus rappellent que « la dernière réquisition a enlevé à notre commune six jeunes citoyens qui tous sont d'une utilité majeure dans leurs familles. Les uns sont chefs de charrue et les autres fils de chefs de charrue et ces chefs sont vieux, on pourrait même dire valétudinaires ». Le retour dans leurs foyers est d'autant plus urgent « qu'ils n'ont pas fini la couverture des premiers grains ». Début 1794, le citoyen François Moine de Ste Radegonde déclare à la municipalité « que les moulins de Viollet appartenant, situés en notre commune, demeureraient fermés, Louis Grenon son farinier étant parti pour la

dernière réquisition et qu'il a déclaré ne pouvoir en trouver d'autre ». En novembre 1794, la crise des subsistances s'aggrave, la commune refuse de livrer les 60 quintaux de blé demandés par le district vu que « la municipalité a pris en considération la déclaration des grains des habitants de la commune, et ayant vu qu'elle pourra à peine se suffire, accorde vingt quintaux de méture (mélange de grains) au commissaire ». L'abandon de l'agriculture est confirmé par le retour du loup dans les bois alentours, contre lequel il faut organiser des battues. Les signes de résistances se multiplient, la commune est chargée de la répression à l'encontre des récalcitrants, et surtout de la chasse aux déserteurs.

Devant l'aggravation de l'état des « subsistances » pendant l'année 1794, la commune fait l'inventaire des indigents. En avril, elle mandate « le citoyen Lafond pour aller chercher l'argent destiné au soulagement des pauvres de la commune de champagne au canton... il y a reçu la somme de cent soixante-dix livres, dix-sept sols, cinq deniers » qui sont redistribués à une douzaine de familles. Le 20 thermidor an 3, et alors que Robespierre vient d'être renversé (le 9 thermidor), la commune organise la distribution de morue et de savon. Mais on veille aussi aux bonnes mœurs et l'agent national Desbrosses requiert aux « Citoyens, maire et officiers municipaux, que deffense soit faite qu'aucun aubergiste ou cabaretier ne donne à boire après une heure indiquée ; car il est abominable et même contre le bien de l'agriculture que différents particuliers passent les nuits et les jours au cabaret comme cela se fait fort souvent, et que l'on nomme des commissaires pour vérifier ces mesures et en même temps pour qu'il n'y ait qu'un même prix dans la commune à champagne ».

Saga des frères Jean et Louis Rocheleux, « deffenseurs de la patrie ».

Jean et Louis Rocheleux sont parmi les rares habitants de Champagne de condition modeste (ils sont laboureurs) qui sont visibles dans les registres communaux. Jean est le seul mentionné « mort comme défenseur de la patrie » à l'âge de 23 ans et son frère Louis a disparu sans laisser de nouvelles. Pourtant, Jean et Louis étaient déjà des survivants : des sept enfants de Guillaume Rocheleux leur père (1740-1781), laboureur à bœufs, et de Louise Debert, leur mère (1750- 1792), cinq étaient morts en bas-âge. Leurs parents se sont mariés à Champagne le 28 janvier 1770, où ils sont nés tous les deux. On se déplaçait peu alors : 92 % des morts recensés à Champagne entre 1740 et 1802 y étaient nés.

Louis et Jean ont été enrôlés lors des levées en masse successives de 1793. Le frère cadet Louis, a été tiré au sort le 19 mars 1793, lors de la première levée : « Le

citoyen commissaire les a enrôlé et pris leur signallement, ensuite le citoyen Desbrosses leur a fait don des habits, veste et culotte et uniforme national ». Le 16 septembre 1793, c'est le tour de Jean Rocheleux, 22 ans, d'être requis, après avoir été rassemblé avec 24 de ses camarades âgés de 18 à 25 ans « sur les six heures du matin » place de l'église.

Pendant leur absence, la municipalité pourvoit aux affaires des frères Rocheleux « tous les deux au service de la république » en récupérant les sommes de la vente de trois barriques de boisson leur appartenant, pour 68 livres au total « payées en monnoye de Tours » ; « lesquelles sommes ont été déposées entre les mains du trésorier de la municipalité » le 29 mai 1794 (29 prairial). Mieux, « la municipalité voulant pourvoir à la culture des biens de Jean et Louis Rocheleux, a proposé de faire cultiver à moitié leurs champs et leurs vignes. De suite s'est présenté pour remplir cet objet, Louis Rocheleux, leur oncle demeurant au bourg. La municipalité a convenu qu'il cultive les champs en bon père de famille à la charge pour eux de fournir la moitié des semences et délaissier les pailles. Quant aux vignes il leur donnera les galons (unité de mesure) accoutumés et il en préservera la moitié dans la récolte » (délibération du 12 octobre 1794). Le 18 brumaire an 4 (8 novembre 1795), la commune fait le bilan des comptes pour le remplacement aux champs des frères Rocheleux. Ceux-ci payent, pour 35 journées de travail fournies par divers citoyens de Champagne pour labourer et s'occuper des vignes, la somme de 108 livres (43 livres en monnaie et 65 en nature par la vente de trois barriques de boisson). Le 17 novembre 1795, Jean Rocheleux, « retiré par congé pour raison de convalescence », récupère pour lui et Louis, son frère « actuellement à son corps », la vente de deux années de récoltes organisée par la municipalité pendant son absence aux armées. A savoir 149 livres de froment, à raison de 14 livres le quintal, 1842 livres de méture (mélange de blé et d'orge) à raison de 12 livres le quintal plus le fruit de deux années de vendange vendues aux enchères, le tout pour 1481 Livres, 18 sols et 3 deniers. « Et de suite le maire, a compté à Jean Rocheleux la moitié de la somme qui s'élève à 726 livres et il est demeuré chargé de l'autre moitié appartenant au susdit Louis Rocheleux absent ».

Mort probablement des suites de ses blessures après son retour au village, Jean Rocheleux meurt le 22 messidor an 4 (10 juillet 1796). Le maire et son secrétaire se rendent au domicile des frères Rocheleux pour procéder à l'inventaire de leurs biens. Parmi cet inventaire qui reflète la vie quotidienne des paysans de l'époque, le procès-verbal communal (dans l'orthographe originale), relève :

- ▶ « Deux lits de plume, dont l'un à demi usé et l'autre étant revêtu d'un couti (toile faite de fil de chanvre ou de lin, souvent mélangée de coton, utilisée en literie ou pour des vêtements de travail) très vieux et deux traversins à demi usé,
- ▶ « Un mauvais châlit sans ciel accompagné de deux morceaux de refilon (étoffe provenant d'un tissu usagé que l'on défait, refile et retisse)
- ▶ « Un lit avec la paillasse, un matelas, un traversin et deux petits oreillers, deux rideau de cadis (étoffe de laine, proche de la serge, grossière mais solide, qui servait à la confection de vêtements populaires et notamment de capes de bergers), avec une couverture de laine verte ; trois vergettes en fer (brosses servant à nettoyer des vêtements), le tout très mauvais,
- ▶ « Une grande table à quatre pieds très vieille,
- ▶ « Un coffre très usé, ouverture faite du dit coffre on y a trouvé une couverture de lit de refilon au deux tiers usé, neuf chemises dont huit de toile très grosses et presque usées et une fine presque neuve et deux mauvais draps de grossisseries (?), plus un drap et un Bissac (une besace) de grosse toile, le tout n'ayant pas encore été mis à la lessive,
- ▶ « Un coffre bois de noyer, un banc, trois mauvaises chaises, une cognée, une masse, une salière, une cramalière, une grille de fer, des pincettes, un manche de poile à feu, un petit fanal en fer blanc, un chandelier de lumineau, un fer à lisser (à repasser), un soufflet, une ferrée, une ouliette à faire des boudins, une poivrière en fer blanc, une couverture de plat, idem six culières d'étaing, 6 fourchettes de fer, une petite salière de fayence,
- ▶ « Deux chaudrons à demi usés de cuivre rouge dont l'un de trois seillaux (ou seau, mesure de capacité approximative) et l'autre d'un ; plus une poile à frire à demie usée, plus un autre petit chaudron, d'un Sicare à demi usé et un poilon moyen aussi de cuivre rouge et presque neuf ; plus un mauvais pot de fer sans ramèle (anse) et sans couverture ; plus deux sandriers, une grille et une cramailière, le tout de fer et très vieux ; plus une grande mets à pétrir (ou maie ou mée, meuble pour conserver la farine ou pétrir le pain) de bois blanc à demie usée, plus un mauvais dressoir ou, pour mieux dire, de mauvaises tablettes, dans lesquelles sept petits plats et une assiette, le tout en terre vernissée, cinq culières (cuillers) à bouche d'étaing, une mogère ? et un gobelet aussi de terre ».

Apparemment modeste pour les standards actuels, cet inventaire reflète pourtant une certaine aisance pour l'époque. Au XVIII^e siècle, les ouvriers, les journaliers ne possèdent pas autant de matériel domestique. L'inventaire relève l'usure des tissus, du mobilier et des ustensiles, mais à cette époque, le mobilier et les vêtements se repassaient de génération en génération. Les outils, la « quincaillerie » trahissent l'autarcie de la ferme : on fait son pain, sa charcuterie. La cuisine (ainsi que le chauffage et la lumière) dépendent de la cheminée, comme le montre l'abondance du matériel adapté : « cramalière », « sandrier », grille, pincettes, soufflet, chaudrons, poêle, poilon, pots de fer. Le nombre d'assiettes et de couverts (en fer ou en « étaing »), la présence d'un fer à « lisser » et d'une brosse à vêtements, le nombre de draps et de toiles diverses, reflètent le niveau de vie d'un laboureur à bœufs, strate supérieure de la paysannerie. Cet inventaire est un témoignage rare du mobilier paysan de l'époque, car alors, les inventaires concernent surtout les grandes demeures nobles ou bourgeoises.

Dans l'inventaire statistique fait par Josette Liege des registres paroissiaux de Champagne entre 1740 et 1802, on a une idée de la « sociologie » champagnaise au XVIII^e siècle. Sur 99 métiers mentionnés, 55 ont trait à l'agriculture (dont 19 laboureurs à bœufs, 14 laboureurs à bras, les reste étant constitué de journaliers), 18 à l'artisanat dont 6 au « moulin » (meuniers, boulangers, fariniers) et 8 aux artisans (maçon, maréchal, forgeron, tailleur...); 8 sont liés au bois (charbonniers, charpentiers, menuisier, scieur de long). Une quinzaine de

mentions peut être considéré comme faisant partie des classes supérieures (« messires », « sieurs », écuyers, bourgeois, chirurgiens, notaires, curé-prieur). Les femmes sont invisibles.

Après la fièvre des années révolutionnaires, la commune semble retomber dans une certaine torpeur. Les procès-verbaux communaux se font rares et s'espacent, se contentant de procéder aux nominations imposées par le Directoire. Le PV du 5 fructidor an 6 (22 août 1798) clôt la séquence révolutionnaire. Les compte-rendus reprendront le vingt pluviôse an 9 (le 9 février 1801), le Consulat a alors un an. La vie de la commune reprend son cours : bans de vendanges, vols dans le fief de Champagne, nominations, etc... On note le retour du rôle de la religion dans la célébration des rites et sacrements. Le 26 avril 1812, une pétition des habitants demande que « l'église de Champagne soit conservée comme chapelle, vu l'éloignement de presque tous les points de la commune à la succursale de st jean d'angle et la difficulté des communications pendant neuf mois de l'année ». Comme un retour à l'ordre ancien, Alexandre Le gardeur de Tilly, fils cadet de l'amiral est nommé maire par une délibération du 1^{er} mai 1811 : « il a prêté le serment prescrit par la loi du 22 floréal an 12, a juré obéissance à la constitution de l'Empire et fidélité à l'empereur ». Les frères Le Gardeur de Tilly seront couverts d'honneur dès le retour de l'Empire : le frère aîné d'Alexandre, Etienne, Capitaine de vaisseau, sera décoré de la légion d'Honneur, son frère cadet Jean-Pierre sera maire d'Echillais.

Jean-Paul RENOUX

► Informations Etat Civil.

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle qui comprend de nombreuses dispositions en matière d'état civil transfère aux communes de nouvelles compétences jusqu'ici assumées par les tribunaux. En la matière, les officiers de l'état civil agissant au nom de l'Etat, ces nouvelles tâches ne feront l'objet d'aucune compensation financière.



Changement de Prénom.

Depuis le 20 novembre dernier, la procédure de changement de prénom (adjonction, suppression ou modification de l'ordre des prénoms) est transférée du juge aux affaires familiales à l'officier d'Etat civil, le Maire.

Désormais la demande de changement de prénom est remise à l'officier de l'état civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé. S'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur en tutelle, la demande est remise par son représentant légal. Si le mineur est âgé de plus de treize ans, son consentement personnel est requis.

PActe Civil de Solidarité (PACS).

A compter du 1^{er} novembre 2017, toute la procédure du PACS sera transférée en mairie (déclaration conjointe des partenaires, modification et dissolution de la convention de PACS, publicité et réalisation de statistiques semestrielles). C'est l'officier de l'état civil du lieu de la résidence commune des futurs partenaires qui sera compétent pour enregistrer les déclarations, les modifications et les dissolutions de PACS. Il est à noter que, les notaires sont toujours compétents pour enregistrer les PACS.



► La Carte Nationale d'Identité.



Depuis le 15 mars 2017, vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station biométrique pour déposer une demande de carte d'identité ou de renouvellement. En Charente-Maritime, 27 communes sont équipées de ce dispositif. Les plus proches de Champagne sont Pont l'abbé d'Arnoult, Rochefort, Royan, Saintes ou Marennes.

préparer votre demande en effectuant une pré-demande en ligne en utilisant le « téléservice » sur le site predemande-cni.ants.gouv.fr. Vous vous verrez alors remettre un numéro à conserver jusqu'à l'obtention définitive de votre carte d'identité.

Téléphone de la mairie de Pont l'abbé d'Arnoult : 05 46 97 00 19

Deux après-midis par semaine le mardi et le jeudi de 16h à 19h, la bibliothèque municipale est ouverte à tous, adultes et enfants, l'inscription et le prêt sont totalement gratuits.

En dehors de ces plages horaires réduites, nous intervenons auprès de vos enfants et petits-enfants par le biais de l'école, nous faisons du portage de livres pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui en font la demande.

N'hésitez pas à venir y faire un petit tour ! Nous sommes à votre disposition pour toute aide et renseignements. Faites part de vos suggestions et propositions (achats de livres, expositions, animations...), nous essayerons d'y répondre au mieux.

- ▶ **Vous aimez lire et disposez d'un peu de temps ?**
 - ▶ **Vous aimez les nouveaux défis et désirez apprendre autrement ?**
 - ▶ **Vous désirez participer à la vie culturelle de votre municipalité ?**
 - ▶ **Vous aimez le contact avec le public ?**

ALORS...

Pourquoi ne pas vous joindre à l'équipe des bénévoles de votre bibliothèque ?

Des étudiantes et des étudiants, des personnes retraitées, des gens qui travaillent à domicile ou à l'extérieur trouvent dans le bénévolat en bibliothèque beaucoup de satisfaction et la conviction d'être utiles en s'impliquant dans l'une ou l'autre des tâches nécessaires à la vitalité de la bibliothèque municipale. Les tâches étant très variées (prêt de documents, animation et promotion, informatique, préparation

des échanges de documents, accueil aux lecteurs, sélection des achats de nouveaux ouvrages, etc.).

Tout cela vous intéresse ? Contactez la personne responsable de votre bibliothèque municipale durant les permanences ou laissez vos coordonnées à la mairie.

Quelques précautions pour vos dons de livres.

Vous souhaitez remettre gratuitement à la bibliothèque de Champagne un ou plusieurs ouvrages vous appartenant et nous vous en remercions.

Nous devons cependant attirer votre attention sur le fait que tous ces documents ne seront pas forcément intégrés dans nos collections.

Seule une petite partie alimentera notre fond que nous enrichissons régulièrement aussi par des achats en librairie. En effet, les dons ont un coût, non pas d'achat, mais de traitement et de stockage.

Vous pouvez apporter vos dons (maximum **50** à la fois) à l'accueil de la bibliothèque.

Nous étudions alors chaque livre **au cas par cas** en fonction de :

- sa cohérence par rapport à nos collections : les dons de livres pédagogiques ne sont pas acceptés,
- la date d'édition du livre : l'année de parution des livres ne devra pas excéder plus de 5 années,
- l'intérêt et l'actualité de son contenu,
- son état physique : les livres doivent être en bon état et ne nécessiter aucune réparation.

Dans tous les cas, ces dons doivent être propres et en bon état...

En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver après sa fermeture pour les vacances en juillet, la bibliothèque vous souhaite un bel été de lecture !

**RECONNU
GÉNÉRALISÉ**

QUALIBAT

SERVICE HABITAT
Une équipe de professionnels à votre service

Traitement Charpente • Traitement Termites • Isolation

Assèchements des Murs • Ventilation Mécanique • Traitement toitures • Façades • Couverture

23 RUE CLAIRE PERTUS - 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
Tél : 05 17 28 50 06

GMS

GERALD MULTI-SERVICES

BRICOLAGE ET PETITES REPARATIONS
(Peintures, Electricité, Plomberie...)

ENTRETIEN DE LA MAISON ET EXTERIEURS

06 67 22 36 13 - gbonny@laposte.net - CHAMPAGNE

Pierre DUFOUR

Agent Général
d'Assurances Exclusif



86 RUE DE LA REPUBLIQUE
BP 60091
17303 ROCHEFORT CEDEX

Tél. 05 46 99 23 02 - Fax. 05 46 83 86 12

pierre.dufour@mutuelledepoitiers.fr
ORIAS 07001100

ARTISAN PEINTRE

BORDIN Bernard

FAÇADES MURS, SOLS,
DÉCORATION INTÉRIEURE, VITRERIE

06 09 95 41 89 - 05 46 98 06 42
bernard.bordin@sfr.fr

AUTO SECURITAS D'ARNOULT

Contrôle technique : VL - 4x4 - camping car

15 RUE NICOLAS APPERT
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT

05 46 97 46 46 - 06 23 78 65 16
coutantin@wanadoo.fr



EURO REPAR

CAR SERVICE



Garage Patrick LEGLISE

Entretien & réparation toutes marques - Bris de Glaces
Vente Véhicules neufs & occasions

2 CHEMIN DES PREVAUTES - 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
Tél. 05 46 97 00 05 - garage.leglisepatrick@wanadoo.fr

RÉGONDEAU

www.regondeau.fr

ALU, PVC, VERANDAS

15 RUE DES ENTREPRENEURS
17320 MARENNES
Tél : 05 46 85 03 30 Fax : 05 46 85 24 03

www.arnoult-informatique.com

ARNOULT INFORMATIQUE

parking commun avec « La cabane des délices »

7 BIS ROUTE DE TRIZAY
17250 STE RADEGONDE
contact@arnoult-informatique.com

05 46 93 20 99
06 89 44 48 12

L'INSTANT COIFFURE

Isabelle & Nathalie

Coiffure Femme - Homme - Enfant

Tel. 05 46 90 18 48

du lundi au samedi - de 9h à 19h

35 RUE NICOLAS APPERT
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
instantcoif@yahoo.fr



Boulangerie - Pâtisserie



« Au Pain Doré »

Spécialité : Galette de Champagne

Nos pains : Blédici, Baguette Champagnette, Brioche...

57 AVENUE RENE CAILLE - 17620 CHAMPAGNE
05 46 94 14 54 - 06 63 55 93 70

SAS LUTAUD

ENTRETIEN - DEPANNAGE - RAMONAGE
ZINGUERIE

INSTALLATION CHAUFFAGE - SANITAIRE

43 RUE DE LA FONTAINE - 17600 CORME ROYAL

Tel. 05 46 94 82 74

Courriel : lutaudalain@wanadoo.fr



AE FLORIAN BIZET

Menuisier - Charpentier bois

Fabrication et agencement de mobilier

21B AVENUE RENE CAILLE - 17620 CHAMPAGNE

06 73 23 26 53

florian_bizet@orange.fr

SAS ARTVOILE - SCORLION <http://artvoile.wix.com/artvoile>

artvoile2@wanadoo.fr

NAVIGATION A LA VOILE - ILE D'OLERON

Artisanat TOUAREG et OBJETS d'ART PREMIER D'AFRIQUE

Tel. 06 27 22 45 99

Philippe Heichelbech
17620 CHAMPAGNE

